**Ambiance empuissantante et pouvoir d’agir**

*La place publique, lieu de la confrontation citoyenne, est-elle toujours un environnement capacitant ? Comment s'articule pouvoir d'agir et espace public ? Comment une ambiance peut légitimer à agir et à transformer ou annihiler l'action individuelle et collective ? L'atelier s'attache aux phénomènes d’appropriation et aux processus d’exclusion, aux contributions habitantes et aux politiques publiques.*

Ambiance encapacitante, ambiance et pouvoir d’agir individuel et collectif.... Cette thématique nous a amené à explorer les places publiques Pasteur et Charles de Gaulles à la rencontre de différents témoins. Un rituel performatif est proposé à l’issue des restitutions pour brûler les réponses recueillies.

**L’Esplanade Charles de Gaulle racontée à trois voix,** par Florence Monavon (travailleuse sociale), Cyrille Freulon (travailleur social) et Claude Guinard (directeur des Tombées de la Nuit).

**“En tant qu’inclus nous avons un dedans et un dehors, elleux n’ont qu’un dehors” - Cyrille Freulon**

L’esplanade Charles de Gaulle est un des lieux privilégiés dans la ville pour les grands rassemblements festifs, culturels, artistiques, militants ou sportifs… Elle se situe dans le centre-ville de Rennes, à quelques minutes à pied de l’hypercentre. Avec le métro, la gare non loin, la CAF, les Champs Libres etc… La place représente une centralité extrêmement stratégique notamment pour des personnes sans-abris. Les Champs-Libres notamment sont très identifiés comme un espace refuge dans la journée. Suffisamment grande, l’esplanade permet les regroupements pour différentes communautés, et une multiplicité d’usages simultanés : lieu de rendez-vous, de circulation, de commerce, de regroupement, d’habitat via des tentes … Les usages toutefois semblent se concentrer dans les périphéries de la place. Cyrille Freulon rapporte les tensions entre hospitalité et logiques de dissuasion ou d’exclusion sensées servir “la tranquillité publique". Médiateur dans l’espace public, il s’attache à accompagner les personnes en souffrances psychosociales dans leur accès aux droits, à la citoyenneté et à la culture. La Place Charles de Gaulle est justement le théâtre régulier d'évènements culturels qui donnent à ce grand plateau vide et permettent la rencontre entre les publics. Ces transformations sont notamment portées par les Tombées de la Nuit, association programmatrice d'événements et projets artistiques dans l’espace public. Claude Guinard rapporte par exemple le projet ***Boréalis de*** l’artiste Dan Acher : plafond lumineux recréant une aurore boréale au-dessus de la place ou encore l’installation “ Les Veilleurs” proposée par l’artiste Joanne Leighton . Durant un an, ce projet a vu défiler 729 personnes qui ont veillé à tour de rôle sur la place depuis un abri en bois installé au sommet d’un immeuble de bureaux.

*“Aux Tombées de la Nuit, la réalisation d’un projet implique la prise en compte du contexte, du lieu où il se joue. En jonglant avec l’espace, en s’inspirant ou en détournant le territoire, l’art y prend d’autant plus de sens. Nous souhaitons réorienter, poétiser des lieux de la vie quotidienne pour mieux extraire « la culture de sa tour d’ivoire (... ) Nous avons la conviction que le geste artistique au cœur de l’espace public, au contact direct des individus, permet d’estomper les barrières sociales, d’éviter le déclassement, de faire fi d’un possible sentiment d’incompatibilité face à la culture. Le pouvoir de la relation humaine et le respect des personnes nous animent. Pour cela, nous devons rester à l’affût de nouvelles formes, renouveler les formats, les dispositifs, sans cesse agir sur notre rapport aux habitants. »* - (source : site des Tombées de la Nuit)

**RENDEZ-VOUS PLACE PASTEUR !**

Comment trouver sa place sur cette place, interface entre la ville et les différents occupants du bâtiment Pasteur (école maternelle, Edulab’ et l’Hôtel Pasteur) ? La Ville de Rennes initie une démarche en plusieurs phases qui associe L’Hôtel Pasteur pour expérimenter des approches de cet espace public : la Place Pasteur changera de visage en fonction des saisons avec différentes interventions portées par des habitant·es, des étudiant·es, des artistes, des chercheurs·ses. En attendant la phase de concertation urbaine qui décidera de son futur visage, la place est occupée par un aménagement transitoire : des mobiliers bois dessinés par SAGA dont la disposition peut être régulièrement reconfigurée.

***Fabienne Depeige, directrice de l’école maternelle Pasteur :***

La place Pasteur, permet aux parents de l’école de se retrouver, aux enfants de jouer, aux riverains de déjeuner … L’espace est multi usages et très investi. La notion d’accueil chère au projet Pasteur s’y reflète bien. Elle remarque qu’un lieu bien réfléchi, bien construit, beau et confortable à vivre, peut aider au développement et à la facilité d’apprentissage dans ce lieu.

A ce titre, Pour Fernagu Oudet (sciences de l’éducation) un environnement capacitant *“consiste à aider les individus à repérer, à mobiliser et à utiliser les ressources à leur disposition, et pas seulement à les mettre à disposition* […]*. C’est donc un environnement qui favorise l’intelligence des situations, qui met les individus en capacité d’apprendre, d’apprendre à apprendre, d’être acteurs de leur propre mouvement, et qui donne les moyens et les opportunités pour apprendre[[1]](#footnote-1)”*

***Gilles Subrechicot, directeur Quartiers centre de la ville de Rennes (le secteur comprend le centre historique entre la gare et l’hôtel Dieu*)**

La direction de quartier c’est l’échelon de proximité avec les riverains, les commerçants et les associations sur les questions d’aménagement des espaces. Pour l’aménagement de la Place Pasteur, il ne s’agit pas de se précipiter sur un projet final, mais de proposer un aménagement transitoire et fonctionnel pouvant convenir à plusieurs publics et usages. Il a impliqué différentes parties prenantes : l’Hôtel Pasteur, l’école, la direction du service des jardins de la ville, les services voiries … Le caractère transitoire permet une plus grande souplesse sur le cahier des charges mais tout aménagement de l’espace public doit respecter des normes de sécurité. Ainsi les mobiliers proposés peuvent être déplacés facilement avec un transpalette pour reconfigurer la place mais ils restent lourds pour éviter un aménagement spontané. L’aménagement se veut transitoire et non temporaire dans le sens où il a vocation à préfigurer et influencer l’aménagement futur en servant de support à une concertation inclusive. L’enjeu est en effet d’intégrer les usager.es qui n’ont pas l’habitude de s’investir dans ce type de processus.

**\*\*\***

**QG à l’Hôtel Pasteur et interventions de Antonin Marigier , Gilles Debrun, Pauline de la Boulaye et Pascal Lebrun Cordier**

***Conflits d’usages et d’appropriations, quand le pouvoir d’agir des un.es exclu les autres, avec Antonin Margier (maître de conférences en géographie sociale)***

A l’heure de la compétition entre villes (enjeux d’attractivités…) les espaces publics centraux des villes sont transformés par plusieurs processus : marchandisation, privatisation, sécurisation et connaissent des conflits d’appropriation et de cohabitation.

A travers les démarches participatives, certains dispositifs et réseaux d’influences, les riverain.es peuvent avoir un pouvoir d’agir pour transformer l’ambiance et l’aménagement des espaces publics. Les personnes marginalisées en revanche sont peu considérées par les acteurs publics comme des interlocuteur.ices légitimes. Le pouvoir d’agir des habitant.es sur “ l’amélioration des conditions de vies” ( *celles de qui ?* ) se traduit parfois par la modifications des valeurs diffusés par l’espace : emprises spatiales par des aménagements d’esthétisation ( parterre de fleurs .. ), occupation des lieux par des animations et activités non inclusives … Loin de l’expulsion ou de la criminalisation des pratiques des personnes dites “marginalisées”, de nouveaux rapports de pouvoir se jouent et produisent une dispersion douce. Excluant certaines personnes de l’espace public, cela reste vécu comme une violence. Ici l’encapacitation dans des un.es vient détruire le sentiment d’appartenance, les occupations et appropriations possibles des autres.

*“Les différents groupes ont différentes visions de ce qui est approprié ou non aux espaces publics, et dès lors que ces idéologies spatiales se confrontent, émergent des conflits et des rapports de pouvoir pour renforcer les normes spatiales désirées et instaurer des frontières symboliques entre normalité et marginalité, entre groupes légitimes et illégitimes, entre commun et différence”*

Les réappropriations des espaces publics sont à observer sous ce prisme : permettent-elles la rencontre ou favorisent-elles un processus d’exclusion ? Il est indispensable de penser la cohabitation et le respect des différents publics qui en ont l’usage pour favoriser un sentiment d’appartenance partagée.

***“ Inventaires#3 » // Comment révéler l’expertise des habitants en architecture ? Une expérience qui donne un pouvoir d’agir et de dire sur un inventaire collectif des architectures contemporaines exemplaires à Bruxelles et en Wallonie.***

***“Aujourd’hui on investit dans des architectures durables (bois, panneaux solaires…), mais la chose la plus durable qui mériterait d’être ajoutée dans les budgets,
 c’est le lien social”*** - Pauline De la Boulaye

Gilles Debrun architecte et enseignant à l’université de Louvain, et Pauline De la Boulaye, historienne de l’art, curatrice et commissaire d’exposition, présentent ensuite le projet “INVENTAIRE #3”.
La collection “Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires” met en lumière tous les trois ans des projets d’architectures contemporaines exemplaires en Wallonie et à Bruxelles. Le commissariat de cet inventaire est confié sur appel à projet avec comme cahier des charges initial : la réalisation d’un jury d’experts pour sélectionner les architectures qui seront mises à l’honneur d’une exposition.
 La proposition de Gilles et de Pauline, les lauréats, rebat les cartes de ce cahier des charges. Iels proposent de commencer par une exposition des projets architecturaux entre 2016 et 2020, pour amener une réflexion collective devant des habitants et les impliquer dans la prochaine sélection. L’ambition est de “construire une culture architecturale commune” en recourant à des démarches participatives pour coévaluer les constructions. Pour mener à bien cette démarche, iels s’entourent du collectif “Habitants des images” (collectif d’artistes de porteurs de paroles), ainsi que des membres de la cellule architecture de la fédération Wallonie Bruxelles.

 L’équipe s’est installée en caravane sur l’espace public à Tournai, Liège et Pont à Celles pour rencontrer les habitants et experts de l'architecture en habitant 24 h / 24 dans les quartiers. Le principe : s’installer sur le chemin des gens, proposer la visite de différents projets et débattre collectivement d’architecture.… Durant trois jours des visites étaient proposées puis le 4eme jour un grand débat s’ouvrait pour plébisciter le projet préféré défendu dont les habitants se faisaient les avocats. Le collectif « habitants des images » allait à la rencontre des voisins et des riverains, et posait 13 questions via des affiches pour impliquer les habitants dans une réflexion sur l’architecture et choisir collectivement les critères d’évaluation les plus importants pour construire l’inventaire.
 L’enquête a permis de déterminer 4 critères d’évaluation : environnement, social, gouvernance, esthétique. En s’appuyant sur cette grille, les jurys mixtes et citoyens ont sélectionné 45 projets architecturaux de constructions et d’actions qui bousculent les manières classiques de faire du bâti, (installations artistiques, occupations temporaires, du design social…).

***Pascal Lebrun-Cordier : L’AMBIANCE ENCAPACITANTE***

*Directeur artistique de l'agence VERTIGO IN VIVO et coordinateur du réseau VILLES IN VIVO. Directeur du* [*Master 2 professionnel Projets Culturels dans l’Espace Public*](https://href.li/?http://masterpcep.over-blog.com/) *à l'Ecole des arts / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.*

Pascal Lebrun-Cordier se reconnaît dans le champ de l’urbanisme culturel qu’il définit ainsi :

 *“ C’est un urbanisme qui envisage la puissance et la finesse de la création et des pratiques artistiques, qui envisage la profondeur de la dimension culturelle, soit dans les différentes phases de la fabrique urbaine officielle, soit en dehors des processus institutionnels de la production urbaine pour agir sans attendre (urbanisme tactique), qu’il soit institutionnel ou pirate. Dans quels buts ? Pour faire advenir des urbanités vivantes (animé et politique), vivables (soutenables et hospitalières) et vibrantes (désirable et inspirante)”*

Les ambiances peuvent contribuer à poursuivre ces buts mais elles peuvent aussi se révéler violentes et impuissantantes. Derrière le terme “ambiance empuissantante ou encapacitante” il est entendu : une ambiance qui accroît la capacité à agir, qui soutient et renforce nos capacités à faire (agir) ou à être (exister, s’épanouir…). Une ambiance empuissantante nous pousse à exister et à interagir ensemble.

Les dynamiques capacitantes supposent que les personnes soient reconnues dans leur singularité et puissent prendre place dans des lieux où l’on peut se poser, se reposer et être soi-même. Le grand parc urbain S*uperkilen* à Copenhague, érigé en “modèle du vivre ensemble” en est un exemple. L’aménagement fait la part belle à mobiliers urbains issus d’une multitude de pays choisis par les habitants. Il repose sur une participation active et témoigne d’une diversité culturelle. En cela il montre, soutient et reconnaît les différentes cultures des habitants, confortant ainsi les personnes dans leur singularité.

Une autre caractéristique d’une ambiance encapacitante, est de ne pas saturer l’espace, d’être hospitalière, de ne pas prédéterminer tous les usages en laissant de l’indétermination. L’esplanade Charles De Gaulle à ce titre apparaît comme un espace plateau à même de faire émerger une participation politique citoyenne. L’espace vide laisse les possibles ouverts et l’extraordinaire est susceptible d’advenir dans ” l’espace des routines ” pour réenchanter le quotidien.

Pour être encapacitants, l’espace et l’ambiance doivent être autorisants et inclusifs. Certains tiers-lieux qui favorisent les attachements plutôt que l’attractivité, la convivialité (au sens politique d’ivan illich) apparaissent comme des enclaves inclusives dans la ville. Ils offrent des possibilités et des prises pour s’approprier et modifier l’espace, un désordre inspirant qui favorise le sentiment “d’être autorisé à “. Autant d’éléments qui en font des lieux où on peut prendre place.

Au-delà de l’ambiance, il importe de penser la cristallisation qu’elle permet : le passage d’une situation à une action transformatrice qui permet l’appropriation de l’espace et le pouvoir d’agir. (Extinction rébellion / Artivisme / ZAD …)

Il s’agit de travailler sur les conditions pour que chacun.e puisse prendre place et non pas se voit “donner” une place. La nuance est dans le choix et la liberté d’agir qui s’exprime contrairement aux logiques de zonages. Les aires de jeux pour enfants sont citées en contre-exemple des espaces permettant la prise de pouvoir et l’action. Strictement délimités, ces “réserves d’indiens” cantonnent et ne poussent pas les enfants à prendre de la place dans la ville.

L’art dans l’espace public peut démontrer d’autres manières d’être ensemble, et permettre d’expérimenter d’autres formes politiques loin des logiques consuméristes ou cloisonnantes ; où comment cultiver la force de la beauté, les affects et de la joie comme puissance politique.

*\*\*\**

**Parole de RIMeurs :**

Le pouvoir d’agir des un.es ne se superpose pas toujours au pouvoir d’agir des autres. Une même ambiance semble être autorisante pour certain.es et annihilante pour d’autres.

La confrontation des relevés sensibles et sensoriels des un.es et des autres, met en lumière une ambiance Place Charles de Gaulle “ambivalente” et "déstabilisante". La mesure de l’ambiance de cette place surnommée par le groupe “ place oxymore” où “la place des deux extrêmes" , est double : elle s’attache à sa centralité d’une part et à sa marge d’autre part. Les curseurs qui rendent comptent de l’une et de l’autre sont bien souvent situés aux antipodes. Le centre est un espace plateau vide. Un espace des possibles ! Oui mais pour qui ? Très minéral il peut aussi être vécu comme hostile. La périphérie est plus occupée (mobiliers urbains, édifices et services divers comme le cinéma, les Champs Libres, la CPAM, restaurants, transports...) et même habitée (tentes). A part lorsqu’elle est occupée par un rassemblement (festif, artistique, militant ou sportif …) la centralité est un espace qui se traverse plus qu’il ne se vit. La marge de la place apparaît au contraire comme un espace de stagnation, de rencontres et de commerces (légaux et illégaux). Là encore elle apparaît accueillante pour les un.es, repoussoir pour les autres.

Suite à ces observations et aux réflexions d’Antonin Margier *(supra)* questionnons-nous : quand je gagne de la puissance et que je prends de la place, est-ce au détriment d’un.e autre ? Le public est invité à répondre sur un papier à la question suivante : “Quand je suis dans la ville, qu’est ce qui me rend ou me fait sentir impuissant ?”. Un rituel performatif est proposé à l’issue des restitutions pour brûler les réponses recueillies.

**Manifestif :**

“JE (P)RENDS DE LA PLACE”

1. *“Agir collectif et environnement capacitant. Education permanente”,* Hors-série AFPA 2014, Les synergies travail-formation, Solveig Fernagu Oudet, 2014, [↑](#footnote-ref-1)